

ARMES CHIMIQUES – Réglementations CIAC

De la chimie du végétal à la pharmacie, du fournisseur au fabricant, les entreprises de la chimie sont souvent concernées sans le savoir

Intervenants : Membres de l'IRSN Service d'application des contrôles internationaux

L'IRSN, et tout particulièrement le Bureau Chimie du service non-prolifération, sous la tutelle du HFDS des ministères économiques et financiers, est l'expert en charge de l'application de la réglementation liée à la CIAC dans le domaine civil sur le territoire français. Dans ce cadre, il a pour missions principales le conseil, la formation et l'assistance des entreprises concernées par la CIAC, la collecte et le traitement des déclarations d'activité et l'accompagnement des inspections menées par l'OIAC. Enfin, l'IRSN a pour objectif de maintenir une veille active dans l'optique d'une connaissance et d'un suivi exhaustifs des entreprises françaises concernées par la CIAC.

I. LES DECLARATIONS :

- ✓ Produits chimiques concernés
- ✓ Activités visées
- ✓ Règles de déclaration
- ✓ Comment remplir une déclaration ?
- ✓ Devenir de la déclaration

II. SESSIONS PRATIQUES :

- ✓ Importation et exportation de produits chimiques
- ✓ Fabrication de produits chimiques
- ✓ IODA : portail Internet de déclaration

III. LES INSPECTIONS OIAC :

- ✓ Objectifs et enjeux
- ✓ Types d'inspections
- ✓ Sites concernés
- ✓ Acteurs et déroulement

Modalités pratiques

Date : Mardi 17 mars 2020

Durée de la formation: 7h

Prérequis: Aucun

Evaluation des acquis: Exposition de cas pratiques au groupe et restitution orale de la part des stagiaires

Moyens pédagogiques: Supports de présentation (1 fascicule par personne) + projection présentation sur vidéoprojecteur

Public visé : La formation CIAC est destinée au personnel responsable des exigences réglementaires applicables aux produits chimiques et aux installations (responsables HSE ou réglementaires, directeurs, responsables achats).

Horaire :

- 8h30 : Accueil des stagiaires
- 9h00 : Début du stage
- 12h30 : Déjeuner
- 13h30 : Reprise du stage
- 17h00 : Fin du stage

Lieu : Locaux de France Chimie
14 rue de la République - 92800 PUTEAUX

Accès : → métro ligne 1 "Esplanade de la Défense"
→ RER A - La Défense
→ bus : 144, 158

Contact : Formation@gicper.fr
Tél : 01 46 53 11 70

Conditions d'inscription : Voir bulletin d'inscription

Dès la réception du bulletin d'inscription, vous recevrez une convocation et un plan d'accès à France Chimie.

Une fiche d'évaluation de la formation « à chaud » sera remise à chaque participant à la fin de la formation.